

Réaction du bureau de l'APMEP aux annonces ministérielles de janvier 2023

Suite au [communiqué du ministère de l'Éducation nationale paru début janvier 2023](#), l'APMEP accueille positivement l'idée que des professeurs des premier et second degrés œuvrent conjointement en vue d'une meilleure réussite des élèves.

Des propositions en ce sens figurent déjà parmi [les revendications de l'association](#), qui milite entre autres pour des liaisons inter degrés effectives, des temps de concertation, le développement du co-enseignement, la création de dispositifs spécifiques et pérennes pour remédier aux difficultés des élèves.

L'APMEP s'étonne cependant :

- Une heure d'enseignement de la technologie disparaît, privant les élèves de sixième d'un enseignement scientifique ;
- Les professeurs du second degré ne sont pas invités à intervenir conjointement avec les professeurs des écoles, dans les écoles. Pourtant, créer des tandems inter-degrés participerait à faire progresser vraiment et durablement les élèves, à condition que cela fasse partie de notre temps de travail ;
- La politique éducative porte davantage sur la remédiation, l'élaboration de dispositifs de remédiation plutôt que sur l'anticipation des difficultés par des actions didactiques ou pédagogiques appropriées certes en CM1, CM2, mais aussi en amont.

L'APMEP s'interroge sur la faisabilité d'un tel dispositif. En effet :

- Comment des enseignants ayant déjà un temps plein (estimé à 45 heures par semaine) dans leurs propres classes pourraient-ils assurer ces heures supplémentaires sans porter préjudice à leurs propres élèves ?
- Dans le cas où des professeurs des écoles assureront cette heure, comment mettre en place un tel dispositif dans les zones de faible densité (dans des écoles éloignées du collège) ?
- Quel sera l'effectif des groupes ? Remédier aux difficultés des élèves de façon personnalisée ne peut pas se faire en classe entière et surtout pas en regroupant de nombreux élèves en difficulté.
- De façon plus générale, quels sont les moyens matériels et financiers prévus ?
- S'agirait-il de co-intervention ou d'un temps en groupe de besoin en parallèle ?
- Qu'entend-on par « les fondamentaux » ?
- Les thèmes travaillés et la façon de les travailler vont-ils être imposés ? Les groupes seront-ils formés d'élèves de différentes classes ? Une programmation va-t-elle être préconisée, avec le risque qu'elle impacte la programmation des enseignants de sixième ?
- Comment et dans quels créneaux horaires, les enseignants des premier et second degrés prépareraient-ils et articuleraient-ils leurs interventions ? Les approches disciplinaires, les formations initiales et continues, les objectifs d'enseignement diffèrent. Des temps de formation communs sont-ils prévus ?
- Si trop peu d'enseignants sont volontaires pour soutenir l'apprentissage des mathématiques dans ces conditions, comment procèdera-t-on pour mettre en place ce dispositif de manière équitable dans tous les établissements ?